

COLLÈGE FÉNELON - SAINTE MARIE  
47, rue de Naples 75008 Paris

Paris, le 3 juillet 2008

Chers parents,

Nous serons heureux d'accueillir votre enfant à la rentrée prochaine. Pour faciliter l'organisation de cette nouvelle année scolaire, nous vous demandons de **lire attentivement** tous les documents ci-joints.

L'accueil des élèves se fera

**le MARDI 2 SEPTEMBRE 2008, à l'amphithéâtre du collège, 47, rue de Naples,**  
selon les horaires suivants :

**8 h 30** pour les élèves de 6<sup>ème</sup>. (Sortie à 11 h 30)  
Les parents des sixièmes seront accueillis par le professeur principal, de 8 h 30 à 9 h, dans la classe de leur enfant au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment Naples.

**Le vendredi 5 septembre aura lieu la journée d'intégration des sixièmes:**

**9 h 30** pour les élèves de 5<sup>ème</sup>. (sortie à 11 h 30)

**10 h 15** pour les élèves de 4<sup>ème</sup>. (sortie à 12 h 30)

**11 h 00** pour les élèves de 3<sup>ème</sup>. (sortie à 12 h 30)

Les élèves seront accueillis par l'équipe de Direction à l'amphithéâtre ; ils seront ensuite pris en charge par leur professeur principal qui leur remettra l'horaire de leur classe.

**Il n'y aura ni restauration, ni cours l'après-midi du mardi 2 septembre. La restauration fonctionnera normalement dès le mercredi 3 septembre.**

**Le jour de la rentrée, prévoir d'apporter :**

- Un agenda scolaire et une trousse
- 4 photos d'identités
- un chèque de 35 euros à l'ordre de « Fénelon sainte Marie » représentant la caution pour les livres qui seront prêtés par l'établissement. ce chèque sera détruit en fin d'année scolaire si l'intégralité des livres est rendue en bon état.

**Tous les imprimés donnés le jour de la rentrée devront être dûment remplis et rendus dès le mercredi 3 septembre au professeur principal.**

**Le mercredi 10 septembre à 8h20 à Saint Augustin aura lieu la messe de rentrée à laquelle vous êtes tous invités.**

Le choix des jours de demi-pension sera à déterminer par vous, à la rentrée, après avoir pris connaissance de l'emploi du temps de la classe de votre enfant.

Nous vous rappelons que le choix de la qualité de demi-pensionnaire engage la famille pour la durée de la période comptable. En ce qui concerne le mercredi, des modifications imposées par les activités de l'ASC seront néanmoins acceptées jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre.

En attendant de retrouver vos enfants, nous vous souhaitons de très bonnes vacances.

F.Combescure  
H. Walker et l'équipe du collège